

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 AVRIL 2019

Présents : Michel RIEU, Roger AULAGNE, J-Marc CHAUVIN, Hervé MEDINA, Françoise ALIBERT, Élisabeth GUYOT, Gérard GUÉRIN, Nathalie SAGE, Rémy PARRIER, Delphine LABAT GAL, Sandrine LABAUME, Laetitia MARION.

Absents : Anne MARQUIS procuration à Delphine LABAT GAL, Jacques AUBERT procuration à Hervé MEDINA, Blandine MARQUIS procuration à Rémy PARRIER, Anthony CATHAUD procuration à Michel RIEU, Laetitia GUIRONNET procuration à Roger AULAGNE, Jean-Pierre JOULAIN.

Secrétaire de séance : Hervé MEDINA

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2019

Compte-rendu approuvé

FONCTION PUBLIQUE

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION – MISSION D'INSPECTION SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Afin que la commune satisfasse à ses obligations de contrôle en matière d'hygiène et de sécurité au travail, le Centre de Gestion propose une convention de mise à disposition d'un Agent Chargé des Fonctions d'Inspection (ACFI). Cette intervention a un coût de 294 €/jour.

Accepté à l'unanimité.

FINANCES LOCALES

BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le budget Assainissement 2019 s'élève 522 918 €

Le budget général 2019 s'élève à 2 817 013 € dont 572 910 € d'investissements, sans recours à l'emprunt.

Les taux communaux des 4 taxes restent inchangés.

Les principaux investissements prévus en 2019 sont :

• Aménagement entrées écoles	276 900 €
• Voirie Relais du Château	100 000 €
• Voirie	70 000 €
• Clôtures stade football	62 000 €
• Travaux économie énergie	24 550 €

Le budget assainissement est voté à l'unanimité.

Le budget général est voté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

IMPLANTATION D'ANTENNES RELAIS SUR LA COMMUNE

La Préfecture de la Drôme informe la mairie que la commune de Suze la Rousse est pressentie pour être proposée au bénéfice d'un dispositif de couverture mobile des zones non ou mal couvertes. Le conseil municipal doit donner son avis sur ce projet d'implantation d'antennes-relais.

Approuvé à l'unanimité

RACCORDEMENT AU RÉSEAU BASSE TENSION AU POSTE LA VABRE

Le SDED propose de valider un projet de raccordement au réseau Basse Tension au poste la Vabre qui ne n'engendre pas de coût à la commune, le demandeur s'engageant à payer les frais directement au SDED.

Accepté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

CONVENTION AVEC LE SMBVL POUR L'ENTRETIEN DES BERGES DU LEZ

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) propose à tous les propriétaires riverains concernés une convention pour la restauration et l'entretien des berges du lit des cours d'eau sur le bassin versant du Lez. Cette convention prévoit que le propriétaire autorise le libre passage des intervenants pour effectuer les travaux. La commune est concernée pour 2 parcelles.

Accepté à l'unanimité.

DIVERS

- Le syndicat mixte ADN est chargé du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la communauté de communes. Lors d'une réunion en mairie en mai 2018, 3 emplacements ont été proposés pour implanter un local technique de 45 m² : aux abords du gymnase, sur la route de Bouchet et au parking du Jardin des Vignes. Le syndicat ADN a retenu l'emplacement du Jardin des

Vignes. Après débats, le conseil municipal décide de choisir l'emplacement route de Bouchet. Cette décision sera communiquée au syndicat ADN.

- Monsieur Jean-Marc Chauvin a assisté le 10 avril 2019 à une réunion du comité de pilotage pour la construction du futur collège. La participation de la commune devrait s'élever entre 1,5 et 2 millions d'euros dont le paiement s'étalera sur plusieurs années. Un document officiel est attendu pour fixer définitivement ce coût. La rentrée dans le nouveau collège est espérée pour septembre 2023.

Intervention de Monsieur le Maire :

Nous venons de voter les derniers budgets de cette mandature et je vous remercie une fois de plus de votre approbation unanime.

Le budget communal 2019 est proche des 3 millions d'euros dont environ 850 000 € de capacité d'autofinancement avec aucun recours à l'emprunt et des taux d'impôts communaux au niveau de 1995.

Merci à tous les élus qui chacun à leur place contribuent au fonctionnement municipal. Merci à tout le personnel et en particulier à Anne Hilaire.

Tous ces bons résultats et bonnes prévisions nous permettent de voir l'avenir avec sérénité.

N'oublions pas que nous aurons de grosses dépenses dans les années à venir surtout pour le nouveau collège et la nouvelle caserne des sapeurs pompiers.

Concernant le budget assainissement, il est prévu à plus de 500 000 € dont plus de 300 000 € pour des travaux entièrement autofinancés.

Je précise aussi qu'après le raccordement du réseau de Rochegude à notre station de Saint Bach, la subvention d'équilibre de 67 911 € prévue cette année ne devrait plus être nécessaire dans les années à venir et que cette somme restera dans le budget communal.

La séance est levée à 20h40.